

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTÉE PAR LE NOM DE SES RUES

De la rue de la Boissière, nous remonterons la rue de Paris par le trottoir des maisons aux numéros impairs. Sans le savoir, à hauteur du café du « Pont Saint-Maurice », nous franchissons la grande Verse désormais recouverte par la chaussée alors qu'avant 1917 un pont l'enjambait. C'est à cet endroit, le long de l'antique collège des Capettes, que jadis la rivière faisait tourner la roue à aubes du moulin Saint-Maurice : seul moulin hydraulique à l'intérieur de la ville fortifiée, il pouvait fournir la farine à la population assiégée par des troupes ennemies ou vagabondes.

Continuant notre visite, mais avant de nous engager dans la rue des Tanneurs, naguère nous aurions pu nous arrêter un instant pour nous rafraîchir ou effectuer quelques emplettes dans l'épicerie-buvette de Monsieur Liégeois accolée à la porte monumentale de l'hôtel Arnette et formant l'angle des rues de Paris et des Tanneurs. La bataille de 1918 lui a été fatale.

Rue des Tanneurs

La rue des Tanneurs, longue de 290 mètres et large de 9 mètres, joint la rue de Paris au boulevard Carnot. Sa position géographique, son rôle de desserte des maisons et des activités économiques qui s'étaient établies le long de la Versette en ont fait depuis de nombreux siècles une voie de communication importante dans le sens transversal de la cité ancienne, une sorte de zone industrielle. Avant la suppression des fortifications au XIX^e siècle, l'extrémité de cette rue était formée par une poterne qui permettait de franchir le rempart et son fossé pour se rendre dans le hameau Saint-Blaise.

Cette rue a pris son nom actuel depuis que le travail du cuir et principalement son tannage s'est installé dans la portion comprise entre la rue des Boucheries et le rempart. Le cours de la Versette dont l'eau était favorable au traitement des peaux, mais surtout assurait l'évacuation des eaux résiduaires du tannage en les épurant, la proximité des forêts qui fournissait le tanin jouèrent assurément un rôle dans le développement de cette activité. Il y eut autrefois jusqu'à vingt tanneurs en cet endroit ; mais cette réussite artisanale dut céder devant les progrès de la mécanique et des moyens techniques de production. Au début du XX^e siècle, il ne restait plus que deux de ces ateliers.

Le travail des cuirs, principale activité économique de Noyon, était de qualité grâce à une étroite surveillance. Les cuirs qui sortaient des « ouvriers des tanneurs » ne pouvaient être commercialisés que « signés d'un fer gravé emprain des armes de Monsieur de Noyon (l'évêque) et de la Ville ». Aussi étaient-ils réputés et les tanneurs formaient-ils une corporation d'élites dont beaucoup s'illustraient dans l'administration municipale. Notons que les derniers d'entre eux s'appelèrent Baudoux, Pinchon...

Une part de la production des peaux tannées était exportée, l'autre était livrée aux artisans de produits semi-finis ou finis de Noyon : mégissiers, corroyeurs, parcheminiers, peaussiers, gantiers, selliers, bourreliers, cordonniers de neuf et de vieux...

C'est alors que cette partie de la rue prit le nom des Tanneurs, lequel nom fut ensuite attribué à toute la rue.

* *

Car depuis le Moyen-âge jusqu'au XVIII^e siècle, cette voie fut partagée en trois tronçons : de la rue Saint-Maurice (de Paris) à la rue de Longpont, elle s'appelait rue de la Poissonnerie, puis on passait dans la rue aux Chevaux ; enfin, à partir de la rue des Boucheries, dans la rue du Marché à Pourceaux. Il va sans dire que ces noms provenaient des installations principales que cette voie desservait. Nous l'allons voir.

Rue de la Poissonnerie. Depuis le haut Moyen-âge, les nombreux jours et périodes d'abstinence obligeaient surtout les religieux, mais aussi le clergé et la population à consommer fréquemment du poisson. Les poissons de la mer étaient très coûteux et souvent peu frais ; aussi devait-on recourir aux poissons des rivières et des étangs. Déjà en 1341 était promulguée une réglementation très sévère sur la pêche dans la rivière d'Oise.

Mais cette production étant insuffisante, les fossés de défense de la ville étaient eux aussi exploités. Fréquentes sont les concessions accordées à différents corps ecclésiastiques ou à des communautés religieuses d'une partie de fossés à charge de les entretenir, de les aleviner et avec la faculté d'y pêcher. Enfin comme ces moyens restaient encore précaires la commune constituait des viviers qu'on appelait des poissonneries.

Il y avait une poissonnerie à l'endroit où se trouve le parc de l'hôtel Arnette de Lacharlonny. Elle était alimentée en eau propre par un canal de dérivation de la Grande Verse et le courant de l'eau était assuré par un système de circulation des eaux excédentaires qui fournissait l'eau à un abreuvoir contigu avant leur évacuation. Des règlements rigides assortis d'amendes protégeaient la pureté de ce réseau. Il est intéressant de souligner que les Pères Chartreux du Mont Renaud avaient le privilège de posséder gratuitement « une huche en la Poissonnerie de la Ville ».

Tout a une fin. La Poissonnerie cessa ses fonctions. Le sieur Louis-Charles Aubrelisque de Rouquerolles ayant acquis les petites maisons situées de la rue Saint-Maurice à la poissonnerie, comme nous l'avons déjà vu, dans sa délibération du 27 janvier 1772 le Corps de Ville décida que « le bassin d'eau vulgairement appelé la Poissonnerie »... contigu au jardin et aux bâtiments du sieur Aubrelisque lui sera abandonné.. »

Rue aux Chevaux. Nous savons également par cette délibération municipale que la rue aux Chevaux devait autrefois son nom à un abreuvoir qui faisait suite à la poissonnerie tout près du pont qui conduisait à la maison de maître Acher, curé de Saint-Jacques.

Cet abreuvoir était nécessaire au besoin des chevaux logés au début de la rue où François Mannier exerçait la noble fonction de Maître des Postes. En 1663, Claude Bonnedame lui succéda en qualité de Maître des Postes et de « messenger ordinaire de la Ville en l'Université de Paris » ; enfin un fils de ce dernier, François, puis son petit-fils Charles-Claude mort en 1748, y furent Directeur des Carrosses. On peut dire ici que Claude Bonnedame eut également

trois fils ensemble Chanoines de la Cathédrale de Noyon, Claude, Eloy et Pierre et que leur mère était Maire Loisel.

Non loin de cet abreuvoir et juste en face de la rue des Boucheries se trouvait, sous l'ancien régime, l'hôtel des Cavaliers de la Maréchaussée, constitué principalement d'un bâtiment en longueur allant de la rue à la grande Verse. A partir de 1790, une brigade de la Gendarmerie Nationale y fut installée. Elle y demeura jusqu'à son transfert dans l'ancien hôpital militaire de la rue Albert du Mun. N'oublions pas qu'au XIX^e siècle les gendarmes se déplaçaient à cheval.

Rue du Marché à Pourceaux. Le « marquié à pourchaus » se trouvait au bas de la rue des Boucheries, en bordure de la Versette dans laquelle se déversaient les ordures et les eaux de nettoyage. C'est dans le même souci d'hygiène que les bans et Statuts des Métiers du Moyen-âge faisaient obligation aux bouchers de tuer et d'écorcher leurs bêtes grasses au Marché à Pourceaux.

La rue se terminait de part et d'autre par les ateliers des tanneurs et, à droite juste avant le rempart, par l'entrée du « Jardin de l'Arquebuzé » dont nous aurons à parler plus tard.

(à suivre)

J. GOUMARD